



# LA LETTRE DU COMITÉ DE QUARTIER SAINT-CLÉMENT

## N° 41

Parc des Ormeaux F88 bloc B-51, rue Michel-Ange-34070 Montpellier-Tél. 04 67 63 00 24  
info@montpellier-saint-clement.org-http://comitequartiersaintclement.wordpress.com

**Grande marche sur le tracé du bus n° 6 samedi 17 mars 10h30**

### Le mot du président

Cet hiver a été marqué par un violent coup de froid, non seulement sur le plan météorologique, mais aussi – et surtout – sur la qualité de vie dans notre quartier avec l'annonce brutale, sans la moindre concertation avec les habitants concernés, de la suppression de la ligne 6 du bus à l'occasion de la mise en service de la ligne 3 du tramway.

Dès le 30 novembre 2011, nous avons écrit au vice-président de l'Agglomération de Montpellier chargé des transports, pour demander que le quartier Saint-Clément ne soit pas privé d'une desserte satisfaisante, quelle que soit l'utilité de la ligne 3 du tramway. Le vice-président de l'Agglo nous répondait d'une manière qui ne pouvait nous satisfaire puisqu'il renvoyait les usagers du bus 6 soit sur le tramway, soit sur le bus 16 (arrêt Viala situé devant Sup Agro).

Fin janvier, le Comité de quartier lançait une pétition pour réclamer le maintien d'une desserte du quartier. Cette pétition, relayée par AVA (Arceaux Vie Active), très concernée, a été un succès : ce sont quelque 3500 habitants qui l'ont signée. D'autre part, le conseiller général de notre canton, également vice-président à l'Agglo, Me Martin, venu sur le terrain, a pu se rendre compte du bien fondé de notre revendication. La presse a relayé l'affaire : un reportage sur TV SUD, des articles dans Midi-Libre, un article dans l'Héraut du Jour, des courriers de lecteurs dans La Gazette de Montpellier.

Ce 29 février 2012, à l'occasion du Conseil d'Agglomération, nous avons remis, avec nos amis d'AVA et avec la présence, devant l'Agglo, d'habitants du quartier, le dossier des signataires de la pétition au vice-président chargé des transports, M. Robert Subra. Un dialogue a pu s'instaurer pendant une heure laissant espérer une solution pouvant nous satisfaire. Mais rien n'est gagné : il ne faut surtout pas baisser la garde ! Non seulement nous maintenons notre exigence d'une desserte satisfaisante de notre quartier, mais nous ne pouvons accepter sur cet axe une rupture de service qui pourrait durer plusieurs mois. Nous demandons que le relais de la nouvelle ligne soit concomitant à la suppression de la ligne actuelle. Résidents de Saint-Clément et du secteur Agriculture-Arceaux, aidez-nous à maintenir une forte pression sur nos interlocuteurs pour que la nouvelle ligne voie rapidement le jour !

Ce sujet majeur de préoccupation ne doit pas faire oublier notre vigilance sur les autres dossiers : circulation douce, avenir de La Condamine, sécurité, etc. ni notre action d'animation destinée à rendre ce quartier le plus convivial possible. Ainsi, vous pourrez « chiner », comme chaque année, en participant, le 6 mai, à notre vide-grenier ; vous pourrez aussi célébrer l'arrivée prochaine de l'été en assistant à notre grand repas de quartier le 8 juin qui, comme en 2011, sera animé par l'accordéoniste Fredo Boss. Celui-ci m'a promis de composer une chanson sur le bus retrouvé !

J-C.Gégot

### Vide-grenier

**Dimanche 6 mai 2012**

**de 10h à 17h**

**dans le parc Bartolomé de las Casas  
Avenue Saint-Clément**

**Pour vendre, s'inscrire au 04 67 63 54 48  
(réservé aux vendeurs non professionnels –  
priorité est donnée aux habitants du quartier)**

### Repas de quartier

**Vendredi 8 juin 2012**

**à partir de 19h00**

**dans le parc Bartolomé de las Casas  
Avenue Saint-Clément**

**Chacun apporte ses spécialités à partager  
L'apéritif est offert par le Comité de Quartier  
(N'oubliez pas vos assiettes, couverts, verres...)**

**Animé par Fredo et son accordéon**

**La ligne de bus 6 : de la suppression à la perspective  
de son remplacement par une nouvelle ligne  
(à suivre page 4)**

Courant novembre 2011, nous avons été alertés : la TAM envisageait la suppression pure et simple de la ligne de bus 6 à l'occasion de la mise en service de la ligne 3 du tramway. J'ai aussitôt adressé (le 30 novembre), au nom du Comité de quartier, un courrier au vice-président de l'Agglomération, délégué aux transports, M. Robert Subra pour lui demander ce qu'il en était et lui faire part de la préoccupation des habitants du quartier désireux de conserver une bonne desserte par les transports publics. Le 18 décembre – mais, en raison d'une erreur dans l'adresse, la lettre ne nous est parvenue qu'à la mi-janvier – M. Subra confirmait la suppression du 6 et ne proposait aucune alternative puisqu'il écrivait : « L'expérience du fonctionnement des deux premières lignes a démontré que le tramway attire très largement la clientèle sur d'importantes distances à l'intérieur des quartiers, grâce à son excellente qualité de service en termes : de fréquences de passage, d'amplitude horaire et de régularité de temps de trajet. Ainsi, la ligne 3 captera l'ensemble de la clientèle de la ligne 6 (...). En outre, la desserte de l'avenue Saint-Clément et de la rue de Las Sorbes reste assurée complémentirement depuis les arrêts « Saint-Clément » de La Ronde sur l'avenue Paul Rimbaud permettant de rejoindre la ligne 3 à la station « Tonnelles », « Pierre Viala » de l'actuelle ligne 16 sur l'avenue de l'Ecole

## Réunion circulation douce – avenue Saint-Clément – rue croix de las Cazes – rue Paul Rimbaud le 10 janvier 2012 au collège Las Cazes

De tous les points évoqués, celui de l'aménagement de la rue Paul Rimbaud traversée par les élèves du collège est le plus important : traversée vers les quartiers Petit-Bard et Cévennes. Ce problème est soulevé depuis de nombreuses années : empêcher les véhicules de tourner vers les voies à gauche (rue Cantegril par exemple) en croisant la file inverse, empêcher les élèves de traverser hors des passages sécurisés, améliorer l'ensemble des sorties des parkings, commerces.



Les demandes et observations concernent :

Rue Paul Rimbaud : carrefour avec l'avenue Louis Ravas, traversée à l'arrêt du bus la Ronde dans la montée (Rièges), croisement avec la rue Cantegril, carrefour avec l'avenue Saint-Clément, entrées/sorties du parking de Lidl et le carrefour Marius Carrieu / Alco.

Rue Croix de las Cazes : au niveau du collège marquage au sol et amélioration de la traversée des élèves vers le gymnase, carrefour avec l'avenue Louis Ravas.

Traversée de la place Viala par les élèves du collège accompagnés de leur professeur.

Rue Charles Gide : certains automobilistes semblent ignorer le sens interdit.

Avenue Saint-Clément : circulation très rapide, traversée piétons de l'avenue Saint-Clément au niveau de la rue Paul Rimbaud (photo), la sortie des véhicules de la rue Michel-Ange, le signalage école à améliorer, traversée hors de passage piétons des résidents Saint-Clément 1 vers leur parking.

Aqueduc Saint-Clément : ce chemin est très emprunté, la traversée de la rue de Las Sorbes est à sécuriser.

Extrait du compte-rendu intégral et photos sur le blog : <http://comitequartiersaintclement.wordpress.com/2012/01/21/161/>

Une seconde réunion pour cette partie du quartier aura lieu courant mars 2012 pour mettre en place le projet de circulation douce zone 30.

Yves Martinot

### Projet de circulation douce pour le quartier Saint-Clément.

Depuis 3 ans le comité de quartier porte un projet de circulation douce zone 30. Des réunions ont eu lieu dans la partie Haut Sorbes et dans la partie Las Cazes. Les comptes-rendus des réunions sont sur les blogs\* circulation douce et comité de quartier Saint-Clément. Ce projet sera finalisé prochainement et sera porté à la connaissance de la ville de Montpellier afin de l'intégrer dans le plan de déplacement local progressivement mis en place.

Evidemment ce ne sont que des propositions et nous vous invitons à répondre par commentaires sur les articles mis dans ces blogs. Faites-nous part de vos remarques qui seront relayées.

\* Si vous désirez être tenu informé des nouveaux articles, vous pouvez-vous inscrire directement sur les blogs. :

<http://comitequartiersaintclement.wordpress.com> – <http://blogspot.com/circulationdouce> –

<http://aqueducsaintclement.blogspot.com/>



Yves Martinot

### Document de synthèse, pré-projet de circulation douce Haut Sorbes

Les habitants de la partie Haut Sorbes comprenant les rues des Térébinthes, rue des Lauriers Roses, rue des Lentisques, impasse Sorbes et rue de Las Sorbes, ainsi que le début de la rue Clémentville, souhaitent participer à l'amélioration de la circulation pour tous dans ce quartier, en proposant des éléments de contribution pour transformer les voies en circulation zone 30. (Voir site circulation douce : <http://circulationdouce.blogspot.com/>).

Plusieurs réunions dont ce sujet était à l'ordre du jour ont eu lieu avec les habitants et commerçants Haut Sorbes, d'autres réunions avec les habitants des résidences avenue Saint-Clément et rue Croix de las Cazes.

A partir des observations, ce document concerté vaut comme demandes et contributions des habitants en vue du passage en zone 30 du quartier Saint-Clément et de la rue de Las Sorbes.

Nous demandons de participer avec les services concernés à la définition de cette zone 30.

#### PARTIE 1 : LAS SORBES

Concerne la rue de Las Sorbes à partir de l'avenue de l'Agriculture jusqu'à l'avenue de Lodève.

#### Zone 30

Bien que la rue de Las Sorbes semble être destinée à un trafic inter quartier, la partie allant de l'aqueduc à l'avenue de Lodève comporte de nombreuses sorties de chemins et voies et se termine en voie rétrécie avant de déboucher sur l'avenue de Lodève. Cette partie nécessite un passage en zone 30. Il existe différents flux de circulation : piétons quartier Saint-Clément vers arrêt de tramway, cycles quartier Saint-Clément vers arrêt tramway et centre ville par Clémentville, élèves du collège et du lycée Jules Guesde, arrêt minute devant les commerces, etc.

Ce passage en zone 30 implique la mise en place des panneaux d'entrée et de sortie de la zone ainsi qu'une modification de la chaussée pour inciter à rouler à faible vitesse.

Ci-dessous les commentaires sur les différentes sections de la rue de Las Sorbes du bas vers le haut.

#### Las Sorbes avant le chemin de l'aqueduc.

Cette partie n'a pas été prise en compte ; toutefois la rue Buffon devrait être aussi une zone 30 avec un rétrécissement de chaussée à

l'entrée pour faire ralentir les véhicules qui prennent le virage à vive allure.

### Las Sorbes et le chemin de l'aqueduc jusqu'au gymnase Alain-Delylle (1)

A cet endroit il y a un arrêt de bus et les 2 sorties du chemin de l'aqueduc. Les véhicules y roulent à vive allure et déjà des incidents ont eu lieu. Il serait bien que l'entrée en zone 30 y soit mentionnée avec un plateau ralentisseur.

### Le croisement avec la rue Clémentville (2)

La circulation des cycles vers le centre ville se fait par la rue Clémentville – indiquer alors cette direction centre ville pour les cyclistes, vers le passage des Amaryllis – un marquage sur la chaussée pour les différents sens et types de circulation semble suffisant à cet endroit. Les virages Las Sorbes-Clémentville doivent être redessinés pour obliger les véhicules à limiter leur vitesse aux passages piétons traversant la rue de Clémentville.

### Las Sorbes du gymnase Delylle à l'avenue Saint-Clément (3)

Cette partie comporte un arrêt de bus et des passages piétons – axe piétons de l'avenue Saint-Clément vers l'arrêt de bus et l'église Notre-Dame d'Espérance. Entrées-sorties du gymnase fréquentes. Le marquage sur la chaussée est suffisant. La mise en place d'une chaussée rehaussée est à étudier.

### Le carrefour rue Las Sorbes avenue Saint-Clément (4)

Afin de faire respecter la zone 30 aux véhicules de la rue de Las Sorbes, les virages devront être accentués. Cela peut se faire en redessinant complètement ce croisement. Un rappel de signalisation zone 30 est souhaitable sur toutes les sorties de ce carrefour.

### Axe rue de Las Sorbes, de la rue Saint-Clément à l'avenue de Lodève (5 et 6)

Avec l'élargissement de la première portion, l'ensemble de cette partie a été refait avec un décalage des voies au niveau de la sortie lycée. Ce décalage doit être accentué mais en évitant de mettre un trottoir en forme d'épave comme cela avait été le cas auparavant (demande avait été faite de supprimer une partie du trottoir non visible par les automobilistes du fait de la déclivité de la route en amont). Dans la partie large il n'y a pas de problème pour avoir tous les types de circulation et des places de stationnement.

Pour la partie étroite il y a deux options : une en élargissement la chaussée par la suppression des boutiques, l'autre en conservant les boutiques. Nous considérons important pour la vie de quartier de garder les boutiques, nous retenons cette dernière option. Il faut noter cependant que les commerces doivent fermer à 22 heures et qu'ils ne se transforment pas en bar de nuit avec les nuisances que nous avons déjà connues.

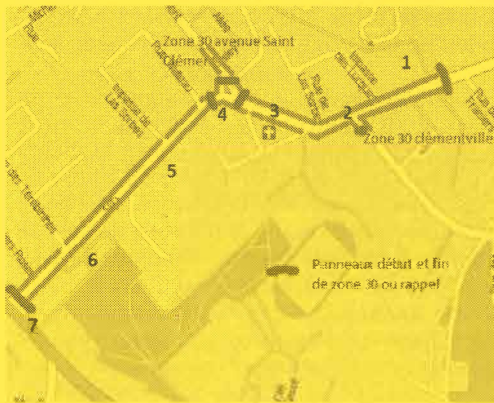
Dans cette partie étroite des rehausseurs de chaussée sont indispensables ainsi qu'une signalétique par panneau et marquage au sol indiquant le double usage cyclistes et véhicules.

Le stationnement devant les boutiques doit être clairement indiqué comme « stationnement minute ».

### Carrefour rue de Las Sorbes-avenue de Lodève (7)

L'arrivée sur l'avenue de Lodève est maintenant refaite.

La traversée de la piste cyclable de l'avenue de Lodève paraît trop proche de l'avenue, ce qui protège peu les cyclistes des véhicules venant de l'avenue Massena et tournant à droite. Une protection par feu et signalisation doit être faite pour les cycles. D'une manière générale ce carrefour présente quelques inconvénients : les virages à angle droit très serrés, destinés probablement à ralentir la vitesse, sont un peu sévères. Le dessin de la piste cyclable et sa protection par des bordures très saillantes et aiguës (muret) sont des éléments plus dangereux que protecteurs pour les cyclistes.



PARTIE II : Avenue Saint-Clément rue Croix de Las Cazes : Cette partie sera élaborée lors d'une prochaine réunion.

PARTIE III : Rue Paul Rimbaud : Cette partie sera élaborée lors d'une prochaine réunion.

PARTIE IV : Pistes cyclables.

Enfants et plus grands doivent circuler sans danger. Aussi sur chaque rue la signalisation devra clairement indiquer la priorité pour les cyclistes, notamment quand la piste cyclable est en partage avec les autres véhicules. Les parties montantes des pistes cyclables, rue de Las Sorbes et partie finale de l'avenue Saint-Clément seront en voie propre pour laisser le passage à des véhicules roulant à 30.

Un parking à vélo devrait être installé près des stations de tramway ainsi que dans les établissements scolaires afin de favoriser l'utilisation du vélo.

Yves Martinot

Rue de Las Sorbes (pour les schémas détaillés voir le blog circulation douce)

### Au revoir et bonne chance...

Jean-Marc COMBES, sa maman et Sarah l'employée nous quittent ! Ben oui, Jean-Marc a vendu son bureau de tabac et s'en va vers d'autres activités, après huit ans d'activité intense dans notre quartier !

C'est la fin de bons moments passés, dans le magasin, à refaire le monde, à parler de la pluie ou du beau temps, ou de rire aux bonnes blagues de Sarah. Toujours bien accueillis par Jean-Marc, ou Sarah, ou bien Madame Combes, c'était toujours un plaisir de venir au magasin.

Nous allons les regretter !! Mais bref, souhaitons-leur autant de réussite dans leur prochaine aventure. Vous allez bien nous manquer !!

Et bienvenue à son successeur que nous irons bientôt rencontrer !!

A.C.

## Mangeons sain et délectable

Qui veut stimuler son système immunitaire en se régaland avec des huîtres bien fraîches et des moules bien pleines, élevées dans l'étang de Thau, la meilleure source naturelle de zinc dont le système immunitaire est friand ? Qui veut acquérir ou garder un taux sanguin de cholestérol normal en appréciant du poisson appétissant de la Méditerranée ? Qui veut « manger 5 fois par jour des légumes et des fruits », emplis de fibres bénéfiques pour l'intestin, de vitamines énergisantes, denrées d'autant plus riches qu'elles sont produites dans la région (Mauguio, Clermont-l'Hérault...) et ne perdent pas de constituants labiles pendant un long transport ? Qui veut garder la solidité de son squelette en le pourvoyant en calcium grâce à des fromages et yaourts languedociens scrupuleusement choisis pour leur goût raffiné de terroir par le fromager ? Qui veut accompagner tous ces délices par du pain artisanal blanc ou complet et accompagner le café avec de fins biscuits craquants ou de la brioche onctueuse ? Mais vous pouvez aussi faire un voyage « en chambre », ou plutôt à table : Egypte (falafels aux herbes), Liban (houmous, taboulé), Maghreb (couscous riche en légumes), La Réunion (samoussas au poulet ou aux achards) et du caviar d'aubergine...

Vous trouverez toute cette nourriture alléchante au **marché** du parc Bartolomé de las Cases tous **les dimanches matin de 8 h à 13 h** et y rencontrerez des voisins, des voisines avec qui papoter, stimulant votre glotte et vos cordes vocales avant de rassasier votre tube digestif.

N.H.

*d'Agriculture et la rue de Las Sorbes* ». Il s'agissait donc d'une fin de non recevoir même si la conclusion de la lettre laissait une petite ouverture : « *Nous restons vigilants sur les conséquences d'adaptations qui ne correspondraient pas à la notion de l'intérêt général* ».

C'est alors que, pour prouver l'intérêt général, le Comité de quartier Saint-Clément décida de lancer une pétition pour le maintien d'une desserte satisfaisante du quartier ; rapidement, nos amis d'AVA (Arceaux Vie Active) nous firent savoir qu'ils souhaitaient s'associer à cette pétition puisque la suppression du 6 éliminait la desserte de l'avenue de l'Agriculture et du boulevard des Arceaux. Nous avons bénéficié de l'active coopération des commerçants du quartier qui acceptèrent le dépôt de la pétition pour recueillir les signatures de leurs clients, de l'intérêt accordé à notre revendication par la presse (voir éditorial), enfin, du soutien actif de notre conseiller général, Maître Jacques Martin – qui est également vice-président de l'Agglomération : Me Martin est venu sur place et, accompagné de plusieurs membres du Comité, a parcouru à pied le chemin pour rejoindre les arrêts indiqués par M. Subra dans sa lettre ; il a pu ainsi juger que nos revendications n'avaient rien de farfelu.

Le succès de la pétition a dépassé nos espérances les plus optimistes : ce sont près de 3500 personnes qui ont signé ce texte, témoignant de la volonté des habitants que l'arrivée du tramway ne se traduise pas par une détérioration de la desserte du quartier. Profitant de la réunion du Conseil d'Agglomération, le Comité de quartier a remis le dossier des signatures de la pétition à M. Subra le 29 février 2012 ; le vice-président, accompagné de M. Hémain, directeur chargé du dossier, a accepté, à cette occasion, de recevoir une délégation constituée de membres du Comité de quartier Saint-Clément et de l'association AVA. Il a reconnu que notre demande reposait sur des arguments solides et a annoncé que l'Agglomération travaillait sur un projet de ligne nouvelle de bus, de type rocade, joignant la station « Tonnelles » du tramway 3 au Peyrou en desservant les axes majeurs que la suppression du 6 laissait à l'écart.

Tout n'est pas pour autant résolu. D'abord, le projet à l'étude doit, pour se traduire par une nouvelle ligne de bus, être voté lors du prochain Conseil d'Agglomération fin mars. Il faut, aussi, que ce projet soit réellement en mesure de satisfaire les demandes des habitants usagers du 6. Mais, le problème le plus aigu consiste dans le fait que, pour répondre aux aménagements nécessaires, ce bus ne pourrait pas entrer en service avant le 1<sup>er</sup> juin au plus tôt et le 1<sup>er</sup> septembre au plus tard, laissant ainsi les habitants « orphelins » de bus pendant une assez longue période. Tout n'est donc pas gagné à ce jour même si la perspective d'une suppression pure et simple de la ligne 6 n'est plus à l'ordre du jour. Une vigilance accrue s'impose et la ferme volonté du Comité de quartier de ne pas voir s'instaurer une rupture de service du bus doit être épaulée par tous les habitants.

J-C.G.

## La mer à voir valser le long d'un espace urbain

Elle se découvre pas loin de chez nous. Une fresque peinte en façade du gymnase sur le terrain de « La Condamine » (ancienne vigne de l'ENSAM), rue de la Croix de Las Cazes.

L'été dernier, j'ai rencontré trois jeunes artistes s'employant à la réaliser. Ils plantaient le décor par une mise en traits de dessin. Ce fut d'abord une ligne, une courbe, puis une autre ligne colorée à l'aquarelle, s'ajoutaient un personnage, des personnages pratiquant divers sports, nautiques et de plage. Le geste de nos jeunes artistes était assuré. L'avancement de la fresque s'affirmait. Ils étaient des professionnels de qualité et d'extrême conscience. Ils reproduisaient avec soin par l'application du pinceau et du rouleau les peintures devant y « recouvrir » le trait de l'épure précédente. Procurant un pouvoir de fascination, l'explosion des lignes multicolores s'offrait à ma vision. Une dominante bleue de notre mer Méditerranée, du jaune du sable de notre littoral, animée par divers acteurs.



L'expression picturale et sportive en ce lieu où notre jeunesse s'adonne à la pratique saine de l'effort physique. Cette fresque est la réalité d'un goût et besoin dans l'esprit populaire d'une vision « libre » en plein air. Une perception visuelle qui nous est offerte. Merci aux maîtres d'œuvre et d'ouvrage.

Je vous invite, nous vous invitons, à vous déplacer sur les lieux afin de ressentir un sentiment de dialogue avec cette œuvre. Vos yeux s'habitueront au soleil brillant et au reflet de la mer qui s'en dégage. Qu'elle perdure longtemps sous un soleil d'azur. Bravo les artistes !

R.H.

### COMITÉ DE QUARTIER SAINT- CLÉMENT

Parc des Ormeaux F88 bloc B - 51 rue Michel-Ange - 34070 Montpellier

Tél.: 04 67 63 00 24 - info@montpellier-saint-clement.org-http://comitequartiersaintclement.wordpress.com

### BULLETIN D'ADHÉSION

Nom: ..... Prénom: .....

Adresse: .....

Tél.: ..... E-mail: .....

Adhésion individuelle 8 €

Adhésion couple ou famille 12 €

Cotisation de soutien 15 € (ou plus) : ..... €

Je règle ma cotisation par

chèque bancaire

chèque postal

espèces

Je souhaite participer à une commission de travail .....

Adhésion n°

Date: